

ACCÈS À LA SANTÉ ET ÉPIDÉMIES - FRANCE

# Banlieues : quand l'aide alimentaire prend de nouvelles formes

Comment opèrent les mobilisations citoyennes pour l'aide alimentaire au sein des quartiers défavorisés, et comment se situent-elles face aux acteurs historiques et institutionnels ? Le projet de la recherche Bancrisis examine la manière dont collectifs et associations ont répondu à la crise du Covid avec des distributions de nourriture aux publics vulnérables dans la banlieue lyonnaise.

**Foued NASRI**, docteur en science politique de l'IEP Paris, est chercheur associé au Centre Max Weber (CNRS/Université de Lyon). Ses études portent sur les mobilisations associatives, politiques et religieuses au sein des "quartiers" depuis les années 1970. Il travaille notamment sur les initiatives de solidarité dans l'aide alimentaire.

## Contextes et enjeux humanitaires et sociaux

Lors du premier confinement (16 mars - 2 juin 2020), les médias ont valorisé la réactivité et l'inventivité de l'initiative citoyenne face aux défaillances visibles de l'État. Si leur attention s'est principalement portée sur la confection des masques, des reportages ont également rendu compte de distributions d'aide alimentaire à destination des populations fragilisées des banlieues. Durant cette période, un ensemble de démarches d'origines diverses (associations, collectifs d'habitants) ont cherché à répondre à l'urgence sociale et sanitaire en palliant la désorganisation du secteur de l'aide alimentaire (services sociaux, associations historiques).

La réflexion sur les réponses à l'urgence incite, d'une part, à mieux comprendre le fonctionnement d'initiatives qui parviennent à toucher des publics éloignés de l'aide alimentaire ou qui ne remplissent pas les conditions d'accès aux programmes d'aide, à l'instar des étudiants. Elle implique d'autre part d'évaluer leur place au sein du secteur très réglementé de l'aide alimentaire en interrogeant leurs rapports avec les acteurs associatifs et institutionnels.

## Partenaires de la recherche

Cette recherche, menée en 2022-2023, a bénéficié du soutien de la Fondation Mines ParisTech et de la Fondation Croix-Rouge française.

## Les objectifs de la recherche

Le projet Bancrisis interroge l'émergence, le fonctionnement et l'articulation des réseaux de solidarité de proximité avec les associations historiques de l'aide alimentaire et les acteurs institutionnels au sein de l'agglomération lyonnaise lors de la crise du covid (2020-2021).

D'un côté, cette étude cherche à analyser les trajectoires militantes des acteurs et à éclairer les modalités concrètes par lesquelles ils organisent les distributions d'aide alimentaire.

D'un autre côté, elle entend rendre compte des rapports que les auteurs de ces initiatives entretiennent avec les associations historiques de l'aide alimentaire et les institutions.

Par ailleurs, cette étude est l'occasion de mettre en exergue les spécificités d'un territoire particulier et d'en brosser un portrait inédit. En effet, le terrain de recherche, Vologe, est une mine d'informations pour les sciences sociales. Située à proximité des espaces agricoles de l'Est lyonnais, dotés de sites industriels importants, cette ville se distingue par la précarité socio-économique de ses habitants.



# Quelle sont les modalités d'organisation des initiatives de solidarité de proximité et leurs interactions avec les associations et institutions déjà engagées dans le secteur de l'aide alimentaire ?

Les entretiens et observations directes du projet Bancrisis ont abouti à une meilleure connaissance des conditions concrètes dans lesquelles les initiatives de solidarité ont pu mener des distributions d'aide alimentaire au cours de la crise du covid (2020-2021). Ils ont d'abord permis d'avoir une représentation plus fidèle des caractéristiques sociologiques et des trajectoires biographiques des membres des initiatives de solidarité.

La recherche confirme la prévalence d'acteurs localement engagés au sein des secteurs de l'animation socio-culturelle, du sport et de la vie de quartier. Pour ces militants, dont certains sont employés dans le travail social, l'aide alimentaire constitue un engagement tardif, initié à l'âge adulte. Elle vient s'ajouter à d'autres formes d'altruisme qui se sont développées de manière informelle au sein des réseaux de sociabilité à l'échelle du quartier et du sous-quartier, d'abord pour favoriser l'animation socio-culturelle puis pour répondre à la précarité sociale et alimentaire. Pour ces collectifs et associations nés dans les années 2005-2010, la mise en œuvre de distributions alimentaires s'accompagne d'une forme d'institutionnalisation et leur confère une plus grande visibilité dans l'espace public.

## Des pratiques différentes

Leur aide alimentaire diffère des pratiques des associations historiques par leurs formes, leurs sources d'approvisionnement ainsi que par les profils des bénévoles et des bénéficiaires. Tout d'abord, ces acteurs de la solidarité dessinent un modèle qui repose sur des sources alternatives d'approvisionnement relevant de l'initiative privée (fournisseurs, grossistes), individuelle (démarches individuelles de collecte de dons et de distribution) et citoyenne (mise en œuvre de collectifs ad-hoc). Du point de vue organisationnel, la principale caractéristique de leur fonctionnement est l'absence de locaux pour y stocker les denrées et organiser les distributions. Cette absence génère des enjeux logistiques et techniques et impose une forme d'inventivité et de créativité pour y pallier.

En outre, si les initiatives de solidarité mettent en avant une dimension collective, l'analyse des formes d'organisation confirme, au contraire, des formes de personnalisation tant certains individus cumulent statut (président-fondateur de l'association), légitimité (ancienneté dans l'organisation de distributions alimentaires, usage de ressources propres) et capital social (réseaux de relations). Ce phénomène s'accompagne d'une inégalité des tâches. Les distributions alimentaires constituent en effet la partie émergée d'une succession d'opérations peu ou pas

visibles, en amont et en aval, qui sont inégalement réparties, rétribuées ou valorisées.

## Un fonctionnement intermittent

L'autre singularité majeure de ces initiatives de solidarité, qui les distingue des associations historiques, tient au caractère intermittent de leur fonctionnement, en raison de la précarité de leur recrutement et de leurs sources d'approvisionnement. Fortement mobilisées pendant les confinements (alors même que les associations historiques étaient fermées ou fonctionnaient au ralenti), elles éprouvent des difficultés à maintenir leur activité une fois la situation revenue à la normale. De fait, l'intensité de leur engagement solidaire, bien au-delà de leurs moyens et capacités initiales, a débouché, lors du retour à la normale, sur des formes de restrictions voire sur la cessation de leurs activités. Ainsi, la mobilisation intense durant la crise du Covid a mis en péril la pérennité de certaines organisations.

## Méthodes et sources de données

La première phase de la recherche a consisté en un travail d'identification des initiatives de solidarité à travers le dépouillement de journaux municipaux, une recherche par mots-clés sur Facebook et la mobilisation des « informateurs ». La collecte des données s'est appuyée sur des entretiens non-directifs de 45 minutes à 3 heures avec des membres des initiatives de solidarité et des associations historiques (22) menés dans deux villes (mars 2022-janvier 2023) de l'agglomération lyonnaise. Ces entretiens ont été complétés par une série d'observations directes auprès des organisations ayant maintenues leurs activités. Quatre observations exhaustives ont été ainsi réalisées durant le mois de ramadan 2022 (1 avril-1 mai) et en octobre 2022 lors de distributions à destination d'étudiants.

Lors des différentes étapes de la recherche, nous nous sommes appuyés sur des « informateurs » intéressés par notre étude. L'enquête a donc été réalisée avec le concours de membres des initiatives de solidarité, qui nous ont permis d'observer leurs actions, de bénéficier de leurs contacts et de participer aux événements qu'ils organisaient. Les personnes concernées ont ainsi été impliquées selon des modalités d'échanges plutôt routinières.

Par ailleurs, l'analyse des entretiens confirme notre hypothèse sur le peu d'interactions entre les acteurs de ces initiatives de solidarité et les associations historiques de l'aide alimentaire. Cela s'explique par une méconnaissance réciproque, par la prétention des initiatives de solidarité à se présenter comme une alternative, destinée aux publics éloignés de l'aide alimentaire, et par leur éloignement des formes de coopération avec les institutions (notamment la cellule de veille et de coordination avec la Préfecture du Rhône) et des circuits d'approvisionnement comme le FEAD (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis). Ce tableau doit être nuancé par la diversité des configurations locales. En effet, la catégorie « association historique » peut varier selon les espaces locaux et des formes de multi-appartenances peuvent exister comme c'est le cas dans l'une des villes de banlieue étudiées.

### Les mérites de l'action bénévole en contexte épidémique

Les membres de ces collectifs et associations se présentent comme le « dernier maillon de la chaîne » qui prend en charge les publics exclus par les critères énoncés par les institutions et les associations historiques. Si les actions menées restent modestes, elles permettent à leurs auteurs d'acquérir une reconnaissance, même temporaire, qui doit être pensée au regard du contexte exceptionnel des confinements qui ont eu pour conséquence de suspendre les procédures et les hiérarchies routinières.

### Les initiatives de solidarité

Nous désignons par initiatives de solidarité les « nouveaux acteurs » de l'aide alimentaire qui prennent des formes organisationnelles diverses (collectifs, associations) et s'appuient sur l'initiative privée (fournisseurs, grossistes), individuelle (démarches individuelles de collecte de dons et de distribution) ou sur des collectifs restreints et *ad-hoc* qui visent à toucher des publics éloignés de l'aide alimentaire traditionnellement portée par les associations historiques et des institutions. Les initiatives de solidarité cherchent à s'autonomiser et à se distinguer de ces dernières.

### Les limites des résultats

Trois limites peuvent être opposées à notre recherche : l'impossibilité de mener des observations directes lors des distributions alimentaires durant les différents confinements, la difficulté à comparer des terrains assez dissemblables et le nombre plutôt restreint d'entretiens effectués.

### Les enseignements scientifiques au-delà du cadre de l'étude

À la différence de nombreux travaux sur l'aide alimentaire<sup>1</sup>, notre recherche étend l'analyse au-delà des acteurs historiques et dominants de l'aide alimentaire. Si d'autres travaux<sup>2</sup> interrogent les acteurs de taille modeste qui visent des publics peu pris en charge par l'aide alimentaire institutionnelle, notre étude entend approfondir et compléter cette orientation en proposant une description précise des modalités concrètes par lesquelles ils s'organisent, ainsi que leurs limites et les difficultés qu'ils rencontrent.

L'autre point qui nous intéresse concerne la mise en œuvre concrète de l'aide alimentaire. Nous avons conféré un caractère central à cette dimension car elle renvoie à une caractéristique qui les différencie des acteurs historiques, l'absence de locaux, ce qui occasionne des défis particulièrement importants pour la distribution alimentaire. Cet angle permet une plus-value scientifique puisque dans la littérature globale, si l'attention aux modalités concrètes d'organisation est marquée, c'est davantage en lien avec le contexte exceptionnel qui suspend les procédures et les modes d'action routiniers de l'aide alimentaire.

Enfin, le dernier élément qui semble distinguer nos travaux de la production d'analyse sur l'aide alimentaire concerne son ancrage dans l'analyse des modalités d'action dans et à partir des quartiers politiques de la ville en essayant d'approfondir les enjeux relatifs aux rapports avec les institutions municipales. En soi, notre perspective s'appuie davantage sur une réflexion relative aux modes d'action et de politisation dans ces quartiers que de de l'action bénévole, de l'aide alimentaire et/ou plus généralement de la question alimentaire.

1. Bonzi, Bénédicte. *La France qui a faim. Le don à l'épreuve des violences alimentaires*, Paris, Seuil, 2023.

2. Endelstein Lucine, Lima Stéphanie, Missaoui Hasnia-Sonia et Qacha Fatima. La faim et les moyens. Les recompositions des solidarités alimentaires In Endelstein, Lucine, Roux, Sébastien et Favre, Guillaume (dir.), 2022, *Effets secondaires. Vivre au temps du Covid-19*, Paris, Le bord de l'eau, p. 37-53.

3. Foued Nasri. « Nourrir la banlieue » pendant le confinement : coopérations et concurrences au sein des distributions alimentaires d'une ville de l'agglomération lyonnaise, Journée d'Études « Se battre pour manger : luttes alimentaires et groupes marginalisés », 8 juin 2023, CLERCÉ-CERAPS, Sciences-Po Lille.

“ Les initiatives de solidarité suscitent l’attention des institutions”

- Foued Nasri



**Vous constatez que les initiatives de solidarité que vous décrivez sont rarement pérennes. Mais ne sont-elles pas d’abord le fruit d’un élan émotionnel qui n’a pas vocation à durer ?**

F. N. : Ces initiatives de solidarité ont une histoire plus ancienne que la crise du Covid. Certaines associations et collectifs avaient déjà mis en œuvre des distributions régulières en collaboration avec des acteurs para-municipaux depuis 2010. Les difficultés qu’elles ont éprouvées après les confinements de 2020 et 2021 peuvent s’apparenter à des crises de croissance. L’engagement dans les distributions d’aide alimentaire a coïncidé avec une transformation de leur engagement sur le terrain. Elles sont passées d’une action socio-culturelle localisée et informelle à un engagement structuré, officiel et visible auquel les distributions d’aide alimentaire ont contribué voire qu’elles ont impulsé. Mais cette période a exigé une démultiplication de leurs activités, bien au-delà de leurs capacités régulières, qui a mis à l’épreuve leurs bénévoles et leur organisation interne. Quant à l’élan émotionnel, il a surtout concerné des initiatives portées par des associations dont les distributions d’aide alimentaire ne constituaient pas l’activité centrale et qui ont été pour elles une démarche inédite.

**Parmi les initiatives qui ont perduré, certaines se sont-elles “institutionnalisées” à leur tour ?**

Les initiatives qui ont perduré au point de devenir un axe important de leur activité ont maintenu leur organisation dans la mesure où certaines ont réduit leur activité tandis que d’autres ont maintenu leurs volumes. L’acquisition des compétences nécessaires à la mise en œuvre des distributions d’aide alimentaire a permis de rendre leur fonctionnement interne plus efficace sans nécessairement mener à une structuration plus avancée de l’organisation. Par ailleurs, le maintien de leur activité n’a conduit à ni leur institutionnalisation ni à une meilleure insertion dans les réseaux institutionnels de l’aide alimentaire. La crise du Covid a représenté un moment exceptionnel qui a suspendu les procédures et les hiérarchies routinières et le retour à la « normale » a coïncidé, de l’avis des membres des initiatives de solidarité, à leur marginalisation.

**Peut-on considérer que le peu de rapport de ces initiatives avec les associations historiques ou les institutions est le reflet d’une attitude sociale plus générale qui consiste à privilégier l’action spontanée plutôt que la recherche d’un soutien de structures administratives considérées comme lourdes et complexes ?**

Dans le domaine de l’aide alimentaire l’action spontanée est fortement contrainte par des enjeux logistiques qui impliquent, à minima, une forme de coordination avec une pluralité d’acteurs parmi lesquels figurent quelques fois les institutions, notamment parce que les distributions de repas ont lieu dans l’espace public. Les rapports limités qu’entretiennent les initiatives de solidarité avec les associations historiques et les institutions doivent être discutés à la lumière des configurations politiques locales. Si de manière générale, elles se tiennent à distance des associations historiques, leurs relations avec les institutions sont plus variables et peuvent prendre diverses formes comme la coopération ou le partage de ressources (subventions, locaux). Concrètement, ce type d’échanges impose un alignement sur les règles et le sens commun administratif (capacité à justifier et à chiffrer son action, fonctionnement par projet, identification des bénéficiaires). En outre, la position de « dernier maillon de la chaîne » implique des échanges avec les travailleurs sociaux et l’usage d’outils (fiches de suivi) en vigueur dans les institutions locales de l’aide sociale (CCAS). Enfin, le fonctionnement interne des associations qui organisent habituellement des distributions d’aide alimentaire demande l’usage de technologies d’identification et de classement des bénéficiaires (listes, dossiers).

## Quelles implications pour l’aide humanitaire et sociale ?

Notre recherche affine les connaissances sur une partie méconnue du secteur de l’aide alimentaire. En insistant tout particulièrement sur les rapports des initiatives de solidarité avec les acteurs historiques de l’aide alimentaire et les institutions, elle identifie les freins qui limitent leurs actions et ouvre des pistes pour envisager une coopération plus efficace dans la prise en charge des publics que les acteurs centraux ont plus de mal à atteindre. En cela, cette recherche peut contribuer à améliorer les réponses à l’urgence sociale et sanitaire.

La série « Pratiques & Humanités » de la Fondation Croix-Rouge française synthétise les travaux de recherche des chercheurs soutenus par la Fondation. Elle a pour objectif de mettre à disposition des acteurs de l’humanitaire une information scientifique de qualité et concise.

La Fondation Croix-Rouge française est une fondation reconnue d’utilité publique dédiée à la recherche dans les champs de l’action humanitaire et sociale. Elle porte la volonté de la Croix-Rouge française de promouvoir la connaissance scientifique, la réflexion éthique et l’innovation sociale pour faire avancer l’action au service des plus vulnérables.

La Fondation Croix-Rouge française est un membre actif du RC3 (The Red Cross Red Crescent Research Consortium), le consortium de recherche du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CICR). Un réseau créé en 2019, qui travaille en collaboration avec les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR, dédié à la conduite et à la promotion de recherches en sciences humaines et sociales pour aider à construire des communautés plus sûres, plus résilientes et plus durables sur la base de résultats scientifiques.

Fondation Croix-Rouge française  
21 rue de la Vanne | CS 90070 | 92126 MONTROUGE CEDEX  
+33 1 40 71 16 34 | [www.fondation-croix-rouge.fr](http://www.fondation-croix-rouge.fr)  
[contact@fondation-croix-rouge.fr](mailto:contact@fondation-croix-rouge.fr)